



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier



**Siège social : maison des sports - 4 rue de Réfembre
03000 MOULINS**

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 27OCTOBRE 2021

Présents : Jean MASSINI, Hélène BERTIN, André BOUTOT, Guy-Noël CHEVALLIER, Ghislaine DAAS, Roger DREURE, Joëlle GUILLAUMIN, Didier LEVIEUX, Jean-Pierre LUBIERE, Arnaud MAISONNEUVE, Roger MALBEC, Xavier NYFFENEGGER, Sébastien PINEAU, Annie WEGRZYN.

Excusés : Jonathan CLEMENT, Roland FRADIN, Elisabeth GOUGAT.

ORDRE DU JOUR :

- Congrès du 20/11/2021 à NERIS-LES-BAINS : Organisation administrative et logistique ;
- Licences 2022 ;
- Indemnités des participations des équipes aux CRC et CNC ;
- Frais de formation ;
- Manuel du pétanqueur ;
- Questions diverses.

Après l'approbation du procès verbal de la réunion du 15 SEPTEMBRE 2021 par l'ensemble des membres présents, le Président Jean MASSINI ouvre la séance avec l'ordre du jour.

I -CONGRES DU 20/11/2021 A NERIS-LES-BAINS : ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET LOGISTIQUE :

Le Congrès Départemental aura lieu le SAMEDI 20 NOVEMBRE à 14 HEURES dans la salle du Théâtre de NERIS-LES-BAINS. Le pass sanitaire sera obligatoire. Chaque commission est en charge d'établir son rapport qui sera présenté à l'ensemble des participants.

Cause prérogatives COVID 19 de la ville de NERIS, le vin d'honneur sera servi au restaurant « La Biachette » à DESERTINES

Le repas du soir aura lieu au restaurant « La Biachette » à DESERTINES.

L'équipe de BELLERIVE vice-championne pour le Triplette Provençal sera invitée au congrès. Une récompense leur sera offerte.

La photo de groupe des membres du CDA sera faite à cette occasion.

II- LICENCES 2022 :

La Fédération n'augmente pas la part FFPJP sur le prix des licences qui était à 12€ pour les SENIORS et JUNIORS et 7€ pour les JEUNES (Cadets-minimes-benjamins).

Les membres du Comité décident que le tarif des licences 2022 sera inchangé, c'est-à-dire 30€ pour les séniors et juniors et passera à 7€ pour les jeunes.

Le prix de la licence 2023 sera soumis aux votes lors du congrès 2021.

A noter la discussion en cours niveau AURA & Territoire Auvergne pour harmoniser la part «REGION» de la licence 2023.

A ce jour pour 2022 ; 4 € pour Territoire Auvergne & 5,30 € pour AURA.

Prix licence 2023 :

Décision comité à la majorité des présents de proposer au congrès 2021 les prix suivants

32 € pour les SENIORS et JUNIORS.

7 € pour les BENJAMINS, MINIMES et CADETS.

Les demandes de **créations de licences pour 2022** peuvent se faire depuis le 1^{er} octobre, elles sont valables 3 mois avant la dite année et permettent de participer aux concours qui ont lieu pendant le dernier trimestre 2021.

Par contre **les renouvellements de licences pour 2022 et les mutations** ne peuvent se faire qu'à partir du 1^{er} décembre 2021.

Les demandes de mutation seront payantes même s'il n'y a pas eu prise de licence en 2021, le tarif reste à 30€ pour une mutation interne et 50€ entre département.

III- INDEMNITES DES PARTICIPATIONS DES EQUIPES AUX CRC ET CNC :

Pour 2021, il est décidé de maintenir les mêmes participations financières versées en fin de saison que précédemment pour les équipes participantes, à savoir :

200€ aux participants CNC.

150 € aux participants CRC.

Financement repas & récompenses pour les journées finales CDC.

Il est demandé à la commission «Championnats et coupes» de réfléchir et présenter à la prochaine réunion du Comité Directeur, un tableau des modalités de participation financière du comité pour ces compétitions.

Ce tableau sera intégré au nouveau règlement intérieur à soumettre au vote du congrès 2022 pour application en 2023.

Examen de la demande de SAINT-GERMAIN pour une subvention exceptionnelle de déplacement pour sa participation à la journée finale nationale CRC VETERAN.

Vote du comité en séance : Refus à la majorité des membres présents.

Le président informera le club.

IV –FRAIS DE FORMATION :

Tronc commun, BFA1,....brevet de secourisme pour délégué, graphiqueur....

Une participation aux frais sera allouée au cas par cas.

V – MANUEL DU PETANQUEUR :

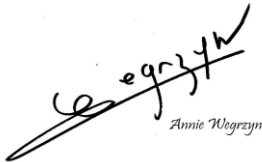
Une réunion de la Commission du manuel du pétanqueur est prévue le vendredi 5 novembre. Des devis sont demandés dans plusieurs imprimeries afin de pouvoir comparer et faire le meilleur choix.

Le manuel n'ayant pas été imprimé en 2021 mais seulement mis de façon dématérialisée sur le portail du CDA, les publicités seront gratuites pour les clubs, ces derniers pourront donc, cette année encore à titre exceptionnel, bénéficier des règlements de leurs annonceurs.

IX - QUESTIONS DIVERSES :

- L'abonnement à la revue « Planète Boules » sera proposé au Congrès.
- Sébastien PINEAU suggère qu'il serait intéressant de faire un concours réservé aux jeunes licenciés du département.

La Secrétaire du Comité
Annie WEGRZYN



Annie Wegrzyn

Jean MASSINI, Président
du Comité Départemental de l'Allier.

